



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DES 5, 6 ET 13 NOVEMBRE 2020

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Corrigendum

Veillez noter que le paragraphe 3.16. du document G/SPS/R/100 devrait se lire comme suit:

3.1.5 Retard dans le processus d'approbation de la Malaisie pour les importations de viande et de produits laitiers – Problème soulevé par la Fédération de Russie

3.16. La Malaisie a fait savoir que la plupart des demandes n'étaient pas parvenues à la Division de l'innocuité et de la qualité des aliments du Ministère de la santé, mais que des réponses avaient été fournies à la représentation commerciale de la Fédération de Russie en Malaisie et par courrier électronique au Rosselkhoznadzor. Le retard des réponses était dû à la participation de différents organismes. La Malaisie a recommandé d'adresser les communications ultérieures à la Division internationale du Ministère de l'agriculture et des industries alimentaires. La Division de l'innocuité et de la qualité des aliments attendait toujours la réponse de la Russie à la demande de la Malaisie concernant le poisson et les produits de la pêche. La Malaisie prendrait contact de manière bilatérale avec la Fédération de Russie afin d'approfondir cette question.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.